



LE DÉPARTEMENT PARTENAIRE DE VOS PROJETS

« DE LA TERRE A L'ASSIETTE, JE PROTÈGE MA PLANÈTE »

ANNEXE 2 : Formule « autonome »

L'appel à projets « De la terre à l'assiette, je protège ma planète », lancé par le Département des Pyrénées-Orientales, vise à sensibiliser les élèves des collèges publics à une alimentation durable et responsable. Ses principaux objectifs incluent :

- **Éducation alimentaire** : éveiller l'intérêt des élèves pour la culture alimentaire, le goût et la nutrition,
- **Impact sur la santé** : développer une prise de conscience sur les effets de l'alimentation sur la santé (croissance, énergie, prévention des maladies),
- **Durabilité** : promouvoir des modes d'approvisionnement locaux et biologiques, réduire le gaspillage alimentaire et valoriser les déchets,
- **Participation active** : impliquer les élèves dans des projets éducatifs interdisciplinaires liés à la restauration scolaire,
- **Culture locale** : mettre en avant les produits locaux et de saison pour renforcer le lien avec le territoire.

Ce programme s'inscrit dans une démarche éducative globale pour former des citoyens responsables et conscients des enjeux alimentaires et environnementaux.

oooooo

Liste des pièces constitutives du dossier :

1. Dossier de candidature
2. Budget prévisionnel de l'action
3. Devis
4. Factures après réalisation du projet



**APPEL A PROJET A DESTINATION DES COLLÈGES PUBLICS
DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
« DE LA TERRE A L'ASSIETTE, JE PROTÈGE MA PLANÈTE »**



Dossier de candidature

Collège	
----------------	--

Nom et coordonnées du porteur de projet	
--	--

Présentation du projet (*articulation avec le projet pédagogique de l'établissement, nombre de thématiques abordées, nombre de personnes issues de la communauté éducative impliquées dans le projet, le cas échéant, impact sur les menus, ...*)

Approche pédagogique utilisée pour sensibiliser les élèves (intervenants/partenaires externes)

Nombre et répartition des actions prévues

Nombre d'élèves ciblés	
Niveau (x) ciblé (s)	

Calendrier prévisionnel

[Signature du Chef d'établissement](#)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION PROJÉTÉE

<u>CHARGES</u>	<u>MONTANT (en EUROS)</u>	<u>PRODUITS</u>	<u>MONTANT (en EUROS)</u>
Charges spécifiques à l'action		1 - Ressources propres*	€
Achats		2 - Subventions demandées	
Prestations de services*	€	État (à détailler)	
Matières et fournitures*	€	-	€
Services extérieurs		-	€
Locations	€	Région (s)	
Entretien et réparation	€	-	€
Assurance	€	Département *	
Autres services extérieurs		-	€
Honoraires de l'intervenant(e)*	€	-	€
Publicité	€	Commune (s)	
Déplacement et missions *	€	-	€
Charges de personnel		-	€
Salaires et charges	€	Autres *(Pass culture, Fonds Européens, organismes sociaux, ...)	€
Frais généraux	€	Ressources indirectes affectées	€
Coût total du projet	€	Total des recettes	€
Emplois des contributions volontaires en nature	€	Contributions volontaires en nature	€
Secours en nature	€	Bénévolat	€
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	€	Prestations en nature	€
Personnel bénévole	€	Dons en nature	€
TOTAL DES CHARGES	€	TOTAL DES PRODUITS	€

***Mention obligatoire**

Au regard du coût total du projet, le porteur du projet sollicite une subvention de €
 Le budget doit être équilibré et doit faire figurer le montant de la subvention sollicitée.

Joindre l'ensemble des devis